

2011

*Revue de  
presse  
n°08/Novembre  
CTRF*

01/11/2010

*M*INISTÈRE DES FINANCES  
*Cellule de Traitement du Renseignement  
Financier*

*CTRF*

# LIBERTE

02/11/2011

## **LES MAQUIGNONS, LES CAMBISTES ET LES GROSSISTES SUR LE QUI-VIVE FAUSSE MONNAIE : LA PSYCHOSE GAGNE LE MARCHE**

**La loi est claire : “L’article 197 du code pénal punit les faussaires”, lit-on sur tous les billets émis par la Banque d’Algérie. Mais est-ce suffisant ? Évidemment pas.**

La problématique de développer la monétique en Algérie se pose et s’impose dès que l’éradication de ce fléau relève de l’utopie. N’est-il pas temps aussi que nos banques mettent à jour leurs outils de contrôle et passent au paiement par chèque pour les grosses sommes, tout en généralisant les paiements via les cartes bancaires dans les grandes surfaces ? Les réseaux de trafic de fausses coupures de billets de banque se multiplient et gagnent du terrain.

De la fameuse filière lyonnaise, en passant par celle des Africains, généralement des immigrés en situation irrégulière sur le sol algérien, jusqu’aux petits faussaires basés dans les quatre coins du pays, les citoyens, non outillés pour détecter le faux, sont désemparés. Et tout le problème est justement là : le consommateur, à qui on fourgue de la fausse monnaie, n’arrive pas à faire la différence entre le vrai et le faux.

Résultat des courses : il est systématiquement traduit devant la justice. Pis encore, il est passible de prison. Et cette loi est clairement transcrite sur tous les billets de banque. Ainsi, “l’article 197 du code pénal punit les faussaires”, lit-on sur tous les billets émis par la mère des institutions financières, la Banque d’Algérie.

Entre prudence des uns, les victimes, et jurisprudence des autres, les pouvoirs publics, le problème de la fausse monnaie, un axe majeur qui renseigne sur la prolifération des réseaux affiliés au crime organisé, fait l’objet d’une lutte implacable. Et il ne se passe pas un seul jour sans que les services de sécurité, notamment la Gendarmerie nationale, n’arrêtent un groupe de faussaires. Pour le seul mois d’octobre, ce sont des dizaines de milliers de faux billets, en coupures de 200, 500 et 1 000 dinars, qui ont été saisis.

Mais aussi, des milliers de fausses coupures de billets de 50, 100 et 200 euros. Et à ce stade de trafic, ce sont les marchés de gros, les maquignons et les cambistes qui sont infectés par ce dangereux phénomène. Les marchés informels, comme l’automobile, le textile, les fruits et légumes, sont sérieusement touchés. Mais la question continue de turlupiner le citoyen qui n’a aucun moyen pour échapper à la contrefaçon de billets de banque.

Que faire alors dès que la victime tombe dans le piège ? La solution de facilité serait celle de faire du surplace, c’est-à-dire de “fabriquer le coupable” et de le traduire devant le ministère public qui prononce, généralement le mandat de dépôt. Mais est-ce la solution appropriée ? Évidemment pas, d’autant que nul n’est à l’abri, à commencer par le commerçant du coin jusqu’au client. Et là, il serait irrationnel que les parents chargent des enfants mineurs de faire

des courses en leur confiant des billets de banque.

Ensuite, il est important, par mesure de prudence, de vérifier la couleur des billets et les écritures apposées sur leurs surfaces. Et, le cas échéant, refuser le billet en cas de suspicion, ou se présenter à la banque la plus proche pour l'authentifier. La solution extrême serait de se présenter aux services de sécurité pour signaler l'anomalie.

Car, en fait, les faussaires n'écoulent jamais leurs faux billets dans les secteurs où ils les fabriquent. Et l'autre problème demeure dans le fait que les faussaires profitent des périodes de fête et de vacances pour tromper la vigilance des commerçants et des citoyens pour sévir. Du coup, la problématique de développer la monétique en Algérie se pose et s'impose dès que l'éradication de ce fléau relève de l'utopie.

En second lieu, il est temps que nos banques mettent à jour leurs outils de contrôle et passent aux normes universellement connues, comme le paiement par chèque pour les grosses sommes, tout en généralisant les paiements via les cartes bancaires dans les grandes surfaces. Le problème de la fausse monnaie fut éludé par le gouverneur de la Banque d'Algérie lors de son passage à l'APN et les pouvoirs publics sont plus que jamais interpellés face à cette psychose qui gagne au jour le jour les citoyens et les marchés.

04/11/2011

## ***LA GENDARMERIE SIGNALE L'EXISTENCE DE NOMBREUX ATELIERS***

### **Les faux dinars menacent l'économie**



**Le trafic de la fausse monnaie s'est propagé dans différentes villes du pays et la circulation de faux billets a pris des proportions alarmantes. Trafic de faux billets de 1000DA ! Tout le monde en parle ces derniers jours, suite à la saisie de sommes importantes. Mostaganem, Oum El Bouaghi, Jijel, Sétif, Annaba, Tébessa, Tlemcen, Oran, Tipasa, Blida et d'autres villes encore...**

Le faux gangrène l'économie tout en pouvant générer des conséquences dont on ne mesure pas les dégâts pour le moment. La semaine dernière El Watan a révélé les méfaits de cette pratique criminelle qui a réussi à provoquer une panique générale dans le marché des voitures d'occasion au niveau de la wilaya de Mostaganem. Le marché du bétail n'a pas été en reste puisque des transactions ont carrément été annulées en raison des doutes émis par les marchands à l'égard de certains billets de la monnaie nationale. La Gendarmerie nationale vient d'énumérer les nombreuses régions infestées par le trafic de faux billets de 1000, de 500 et de 200 DA. La devise non plus n'y a pas échappé. Selon le rapport établi par le commandement de la Gendarmerie nationale, sur des saisies effectuées ces deux derniers mois (septembre et octobre), 11 wilayas du nord du pays sont touchées par ce phénomène. A l'est du pays, le trafic bat son plein ces deux derniers mois. 12 personnes, dont 3 ressortissants africains, ont été interpellées par la gendarmerie.

La perquisition dans les domiciles de certaines personnes impliquées et la fouille de leur véhicule a permis la récupération de faux billets. La falsification n'a en fait épargné aucun billet : des coupures des billets de 1000, de 500 et de 200 DA ainsi que des coupures de billets en euros. Mais les faussaires sont intéressés beaucoup plus par le billet de 1000 DA. «Ces derniers sont destinés généralement à la vente. Les billets de 1000 DA peuvent être vendus à 400 DA aux autres distributeurs», a révélé un agent de banque qui a reconnu que les banques font de plus en plus face à ce genre de trafic. Les statistiques de la Gendarmerie nationale sont claires sur l'ampleur de ce phénomène. Aussi, des produits chimiques et du matériel informatique, destinés à la contrefaçon, ont été saisis à Mila lors de l'arrestation de deux ressortissants africains. La substance chimique de couleur noire récupérée à Mostaganem indique que les trafiquants sont bien dotés de moyens sophistiqués. Ces matières révèlent également que des ateliers de fabrication de faux billets existent bel et bien sur le territoire national.

### **Oum El Bouaghi en tête**

La wilaya d'Oum El Bouaghi est en première position en matière de trafic. Agissant sur renseignement, la gendarmerie de la brigade de Dhalaâ a interpellé deux personnes à bord d'un véhicule de marque Renault Symbol en possession de neuf faux billets de banque de 1000DA.

Le 29 septembre, 950 coupures de papier découpées sous forme de billets de banque de 1000 DA, destinées à la contrefaçon, ont été récupérées également dans cette localité.

Le 6 octobre, 90 coupures de papier sous forme de billets de banque de 1000 DA ont été découverts suite à la fouille d'un véhicule au chef-lieu d'Oum El Bouaghi. La situation à l'Est s'avère très inquiétante. Dans la wilaya de Mila, deux ressortissants africains en situation irrégulière ont été arrêtés en possession d'une valise renfermant 2138 coupures de papier de 1000 euros, 1542 de 50 euros et 795 de 20 euros et un produit chimique destiné à la contrefaçon de billets. Dans les quatre wilayas de l'ouest du pays – Oran, Tlemcen, Mostaganem et Saïda –, le trafic de la monnaie est lié à celui de la drogue et des véhicules.

Au Centre, la wilaya de Blida et de Tipasa sont également touchées par ce phénomène. Le rapport de la gendarmerie n'a cité aucun cas de falsification de billets à Alger. Les faussaires l'ont-ils épargnée ? Bien que la circulation de faux billets ne soit pas perceptible, les citoyens et les commerçants d'Alger sont vigilants. «Je n'ai aucun appareil pour détecter les faux billets. Je regarde le fil argent et la qualité du papier. Les billets neufs suscitent toujours ma crainte», appréhende un commerçant tenant une boutique à la rue Hassiba Ben Bouali. Dans cette allée, un vendeur de meubles se montre confiant. «J'encaisse généralement des sommes importantes. Mais les trafiquants ne prennent pas de risque. Ils savent très bien que le contrôle est permanent. Ils ciblent plutôt les marchands à la sauvette», a-t-il fait remarquer. Mais un bijoutier avoue qu'à la fin de la journée après avoir effectué ses comptes, il lui est arrivé

parfois de découvrir un ou deux faux billets. Ce commerçant préfère les déchirer sans les signaler à la police. «Je fais plutôt attention quand il s'agit d'un ressortissant africain. Mais pour les autres clients, j'encaisse quelquefois sans vérifier les billets», a-t-il avoué. Pour leur part, les établissements financiers renforcent les moyens et les techniques du contrôle des billets. «Ça nous est arrivé d'interpeller les clients après avoir retrouvé un ou deux faux billets lors de l'opération de versement. C'est généralement lors du versement des sommes qui dépassent un million de dinars qu'on découvre les billets falsifiés. Ils sont de 2% par rapport à la somme globale», a déclaré un agent d'une banque qui a requis l'anonymat.

«Les banques prennent de plus en plus de mesures, y compris sur le plan technologique. Et les logiciels sont actualisés», a rassuré Abderrahmane Benkhalfa, président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), contacté hier par téléphone. Néanmoins «la problématique qui se pose actuellement consiste en l'utilisation des banques comme des trésoreries. Même les entreprises utilisent les banques comme unité de trésorerie. Elles sont donc des supports pour la gestion de trésorerie»,

**M. Benkhalfa.**

# LIBERTE

10/11/2011

## **L'INSPECTEUR GENERAL DES DOUANES REVELE 65 DOSSIERS DE CORRUPTION TRANSMIS A LA JUSTICE**

**L'administration de la direction générale des douanes a transmis à la justice 65 dossiers concernant l'implication de douaniers dans des affaires de corruption, durant le 1er semestre 2010, alors que durant l'année 2009, 10 dossiers seulement ont été transmis.**

Deux enquêtes sur des affaires de corruption sont actuellement en cours à l'aéroport d'Alger et au port d'Oran. Concernant les autres infractions et délits, 150 agents de douanes ont été poursuivis en 2009. La direction générale des douanes a traduit, durant la période de 2005 à 2009, 72 dossiers à la justice pour corruption. Abdelmadjid Mahrèche, inspecteur général des Douanes algériennes a fait, hier, le point sur le dispositif de lutte contre la corruption au sein des Douanes algériennes. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III dans l'émission "Invité de la rédaction", l'inspecteur général des douanes a tenu à préciser que la lutte contre ce phénomène est l'une "des priorités du ministre des Finances et du directeur général des douanes", rappelant dans ce contexte le dispositif mis en place dont l'installation d'un comité opérationnel permanent de lutte contre la corruption composé de fonctionnaires de l'IGF et de l'Inspection générale des douanes. Il a rappelé, aussi, la prochaine mise en application d'une nouvelle cartographie des postes dits "sensibles" pour mieux lutter contre la corruption. Il s'agit, en fait, de l'avant-projet de cartographie de postes "sensibles" à la corruption qui est toujours en cours d'élaboration. "Il s'agit surtout de postes où les douaniers sont en contact direct avec les importateurs. Nous avons une cartographie des zones de courants de fraude et nous avons projeté d'installer 85 postes de surveillance le long des frontières est, ouest et sud-ouest".

Revenant sur les derniers scandales qui ont éclaboussé l'institution des douanes, à savoir l'affaire de l'importation frauduleuse du matériel militaire sensible et l'affaire des cabas à l'aéroport d'Alger traitées par le DRS dont 18 douaniers ont été écroués parmi eux des cadres, l'inspecteur général des douanes a révélé que durant le 1er semestre de l'année en cours, l'administration a transmis 65 dossiers liés à des affaires de corruption à la justice alors que deux affaires sont en cours de traitement. "Il s'agit d'effets vestimentaires qui s'étaient retrouvés hors dépôt", a-t-il dit, sans donner d'autres détails. L'inspecteur des douanes reste optimiste quand au dispositif de lutte contre la corruption mis en place qui, selon lui, a donné ses fruits grâce aux moyens mobilisés. Pour le responsable, "au niveau des aéroports, il existe des caméras de surveillance qui relèvent des douanes et des services de sécurité et qui permettent de détecter des cas de corruption". Pour rappel, l'affaire des cabas de contrebande dissimulés dans les toilettes de l'aéroport d'Alger a éclaté suite à l'enregistrement d'une caméra de surveillance de la police.

Et dans le même sillage, on apprend de source judiciaire que l'enquête dans l'affaire des cabas se poursuit toujours après les révélations d'un agent de contrôle qui a intercepté un concessionnaire automobile représentant une marque en Algérie et qui a réussi à passer tranquillement les contrôles avant qu'il ne tombe dans une souricière spécialement dressée à son intention par cet agent pourtant suspendu dans l'affaire des cabas. Les bagages contenaient des pièces détachées théoriquement soumises à la taxe douanière.

## TRAFIC

11/11/2010

« LA JUSTICE FACE A LA CORRUPTION INTERNATIONALE »

Posté par [Rédaction LQA](#)



Le Monde 10 novembre 2010

La justice peut-elle aider les peuples, notamment ceux des pays du Sud, à lutter contre la corruption de leurs dirigeants, qui contribue à perpétuer mauvaise gouvernance et pauvreté ? La Cour de cassation a répondu par l'affirmative, mardi 9 novembre, dans un arrêt de principe qui ouvre aux organisations non gouvernementales (ONG) militant pour la moralisation de la vie publique un droit – jusque-là inédit en France – de saisir la justice.

C'est un progrès notable sur la voie d'une mondialisation de l'action en faveur des droits de l'homme. Cette décision confère aux ONG internationales un pouvoir considérable, mais aussi des responsabilités nouvelles.

La décision de la plus haute juridiction française va permettre l'ouverture d'une enquête visant à établir l'origine des fonds utilisés par trois chefs d'Etat africains pour acquérir à Paris un impressionnant patrimoine immobilier et une flotte de voitures de luxe. L'ONG Transparence International France (TIF), à l'origine de la plainte, soupçonne le Gabonais Omar Bongo (mort en 2009), le Congolais Denis Sassou Nguesso et l'Equato-Guinéen Teodoro Obiang, ainsi que leurs familles, du délit de » recel de détournement de fonds publics « , autrement dit d'avoir utilisé l'argent de l'Etat pour s'enrichir. Pour TIF, il s'agit d'obtenir la restitution aux pays concernés des fonds potentiellement détournés.

En validant la plainte, la Cour de cassation contrarie le pouvoir exécutif : depuis 2007, celui-ci tente, par l'intermédiaire du parquet, d'empêcher cette enquête, qui exaspère plusieurs » amis de la France « . Omar Bongo avait ainsi obtenu en 2008 de Nicolas Sarkozy la tête du secrétaire d'Etat à la coopération, Jean-Marie Bockel, coupable d'avoir dénoncé publiquement la captation des richesses de leurs pays par des chefs d'Etat africains.

L'arrêt de la Cour constitue aussi un nouvel avertissement au gouvernement, qui entend supprimer le juge d'instruction. Il réaffirme le rôle central de ce dernier, sans lequel de telles



affaires sensibles seraient enterrées. Tel a bien failli être le cas de ce dossier des « biens mal acquis », qui fut, dans un premier temps, classé « sans suite » par le parquet. Là encore, la leçon d'indépendance donnée par les hauts magistrats est bienvenue en ces temps où, affaire Bettencourt aidant, l'opinion a des raisons de douter de la réalité de la séparation des pouvoirs.

Enfin, au-delà de son retentissement français et africain, la décision de la Cour de cassation esquisse les contours de nouveaux droits pour la société civile face à une mondialisation économique et financière croissante. S'érigeant en porte-parole d'une citoyenneté mondiale, les ONG internationales sont amenées à jouer un rôle déterminant de contrepoids dans les immenses territoires ouverts à la corruption et aux détournements de fonds par la globalisation.

Pour être légitime, ce pouvoir accru suppose cependant que les ONG se soumettent elles-mêmes aux obligations de démocratie et de transparence qu'elles entendent faire respecter partout dans le monde.

Tags: [Algerie](#), [corruption](#), [LQA](#); [ONG](#)

19/11/2010

## BLANCHIMENT D'ARGENT, FRAUDE, ET EVASION FISCALE : 1000 DECLARANTS EN DOUANES ARRETES



**La direction de lutte contre la fraude douanière relevant de la direction générale des douanes a arrêté environ 1000 déclarants en douanes impliqués dans différentes affaires de fraudes, blanchiment d'argent, fausses déclarations, falsification de documents commerciaux et financiers et évasion fiscales.**

Ces crimes ont encouragé le transfert illégal d'argent vers l'étranger et le financement des activités terroristes transnationales. 50 % des déclarants en douanes arrêtés sont impliqués dans des affaires d'évasion fiscale, fausses déclarations, falsification de documents, fraude ainsi que l'utilisation de noms fictifs dans les différentes transactions commerciales. Ces pratiques ont causé d'importantes pertes au trésor public. Des sources fiables ont indiqué au journal Echorouk que les investigations approfondies menées par les différents services de sécurité ont dévoilé l'implication de certains déclarants en douanes avec des organisations criminelles professionnelles. Ces dernières font des transferts d'argent illégaux par l'importation et l'exportation de marchandises. En plus de cela, elles utilisent de faux registres de commerces avec des noms fictifs. Les mêmes sources ont expliqué que plusieurs cas d'abandon de marchandises au niveau des grands ports algériens tels que ceux d'Alger, Oran et Annaba ont été enregistrés. L'enquête menée par les services de sécurité a conclu que le principal objectif de leur propriétaire n'est pas d'importer et d'exporter des biens mais de blanchir d'importantes sommes d'argent et de les transférer illégalement vers l'étranger. Ce phénomène, soulignent les mêmes sources, a pris des proportions alarmantes ces dernières années. Cette situation résulte selon certains observateurs, des facilités constatées en matière de commerce international et de libre circulation des personnes. Par conséquent, les portes de la richesse sont ouvertes aux organisations terroristes qui exploitent le mouvement économique en Algérie pour financer leurs activités. Cette situation a poussé récemment la direction générale des douanes à coopérer avec les différents services de sécurité pour intensifier la lutte contre ce phénomène qui porte atteinte à l'économie nationale. En effet, les différents services travaillent en coordination afin de lutter contre le transfert illégal d'argent, le contrôle des opérations d'importation et d'exportation, la lutte contre les pratiques frauduleuses, la vérification des chiffres fiscaux des propriétaires des registres de commerce etc.

# LIBERTE

23/11/2010

## **320 MILLIARDS TRANSFERES A L'ETRANGER**

**Un réseau de blanchiment de devises tombe à Hydra Des saisies record d'argent en espèces, dont le dinar algérien, la livre sterling et les monnaies égyptienne et tunisienne. Le reste a été blanchi par l'achat de locaux commerciaux et des villas à Alger. Des Algériens, des Coréens et des égyptiens ont été arrêtés. Le "cerveau" de la filière est en fuite.**

Ce qui n'était au départ qu'un simple renseignement sur l'existence d'une filière de trafic de devises dans la prestigieuse localité d'Hydra, sur les hauteurs d'Alger, s'est finalement avéré une grosse affaire qui dépasse l'acte du simple change puisque l'arrière base exerce avec un important réseau international de fuite de capitaux et de mouvement illégal de devises. L'affaire confiée à la section de recherche de la Gendarmerie nationale (SRGN), relevant du groupement de la wilaya d'Alger, a, en effet, démontré que la filière spécialisée dans la vente de téléphones mobiles et autres accessoires, possède des ramifications tant en Algérie qu'en Europe et en Amérique. L'enquête enclenchée en 2009 a abouti, dans un premier temps, à la découverte de dizaines de swift prouvant le transfert de la coquette somme de 320 milliards, soit l'équivalent de 26 millions d'euros, vers l'étranger. La chose confirmée, les enquêteurs pousseront encore le bouchon et butent sur des sommes astronomiques dissimulées dans des coffres-forts. La perquisition des lieux aboutira ainsi à la récupération de 50 000 euros, de 70 000 dollars US, de 2,5 milliards (en dinars algériens).

Et ce n'est pas tout ! Le local commercial ressemblait à une succursale bancaire. En effet, 3 machines, des compteuses de billets de banque, 2 coffres-forts bourrés de dinars et de devises, un autre coffre-fort plein de swift prouvant aussi le transfert frauduleux de devises en Turquie et en Tunisie et, enfin, diverses monnaies étrangères (dollar canadien, livre sterling et monnaie égyptienne) ont également été récupérées. Ces sommes colossales – celles qui ne sont pas transférées à l'étranger – sont toutes "investies" en Algérie.

Elles sont tout simplement blanchies dans l'achat de locaux commerciaux et l'acquisition d'appartements et de villas dans une dizaine de localités de la capitale comme Hydra, Ben Aknoun, Bouzaréah, Bir-Mourad-Raïs, Ouled Fayet et Bouchaoui. Les enquêteurs de la SRGN ont réussi à identifier la tête du réseau, répondant aux initiales M.N., et âgé de 40 ans. Celui-ci, actuellement en fuite, fait l'objet d'un mandat d'amener et frappé d'interdiction de quitter le sol algérien. Mais ce "cerveau" ne travaille pas seul. Il y avait 11 personnes impliquées, dont des égyptiens et des Coréens. L'affaire clôturée, les mis en cause ont été présentés le 11 novembre dernier devant la justice qui a prononcé le mandat de dépôt pour 4 trafiquants, le contrôle judiciaire pour 6 autres et une citation directe à une autre personne. Selon les enquêteurs de la SRGN, les investigations sont toujours en cours, d'autant que le principal mis en cause est en fuite.

Son arrestation et son exploitation aboutiront sans doute à d'autres révélations. Et le verdict ne sera que sévère au vu des chefs d'inculpation retenus contre les éléments de cet important

réseau. On citera, entre autres, le qualificatif d'association de malfaiteurs, de mouvement illégal interne et externe de capitaux, de blanchiment d'argent et violation des dispositions de la loi sur la monnaie. Une chose est sûre, la SRGN du groupement d'Alger a réussi une opération de démantèlement d'un réseau qui a longtemps sévi tant dans le Grand-Alger que dans les capitales européennes, américaines et arabes.

2010/11/23

بعد أقل من أسبوع من حجز 10 ملايين ببنك باريبا الفرنسي بعنابة

أموال مزورة بالبنك الوطني الجزائري



عثرت مصالح البنك الوطني الجزائري بعنابة، عشية أمس، على مبلغ 10 ملايين سنتيم مزورة من فئة 1000 دينار جزائري، كان أحد زبائن البنك قد قام بإيداعها مع مبلغ معتبر من الأموال على مستوى أحد شبائيك بنك الوكالة 811 ببلدية عنابة.

سارعت مصالح البنك، حسب المصادر التي أوردت الخبر، إلى حجز الأموال المزورة وإخطار مصالح الشرطة القضائية للأمن الوطني، التي سارعت إلى إيفاد محققين من الفرقة الاقتصادية، الذين قاموا بدورهم بفتح تحقيق والشروع في الاستماع إلى الزبون صاحب العملة المحلية المزورة من فئة 1000 دينار، مع استجواب بعض إطارات وأعوان الوكالة رقم 811 بالبنك الوطني الجزائري الذين حضروا جميع مراحل حجز الأموال المزورة، التي تم ضبطها إثر عملية تمريرها على الجهاز الإلكتروني لحساب العملة والمزود بنظام الفحص عن طريق الأشعة فوق البنفسجية. وأضافت المصادر ذاتها، بأنه فور إخطار نيابة الجمهورية لدى محكمة عنابة، قام عناصر مصالح الشرطة القضائية للأمن الوطني بإحالة الزبون المشتبه في تمريره للعملة المزورة من فئة 1000 دينار، على مكتب التحقيقات الاقتصادية بمديرية الأمن الولائي من أجل تحرير محضر سماع رسمي للزبون المشتبه فيه واستجوابه حول مصدر هذه الأموال التي قام بإيداعها على مستوى البنك، ومكنت أعوان الشبائيك من العثور أثناء فحصها الإلكتروني على مبلغ 10 ملايين من العملة المزورة. ويحدث هذا في الوقت الذي باشرت فيه مصالح الفرقة الاقتصادية للشرطة، منذ أقل من أسبوع، تحقيقات مع إطارات وأعوان يعملون على مستوى بنك الجزائر وبنك بي. أن. بي باريبا الفرنسي، على خلفية عثور أعوان بنك الجزائر، على مبلغ 10 ملايين سنتيم من الأوراق النقدية المزورة من فئة 1000 دينار، كان أعوان الشركة الفرنسية بي أن بي باريبا قد سلموه إلى خزينة بنك الجزائر. وقد شرعت مصالح الأمن في استجواب إطارات وأعوان البنك بهدف تحديد مصدر هذه الأوراق النقدية المزورة التي تحوم شكوك حول هوية الأشخاص الذين قاموا بإيداع وتميرير هذا المبلغ على مستوى بنك بي أن بي باريبا بحي لاكلون ببلدية عنابة، خاصة وأن عملية المراقبة الإلكترونية للمبلغ المسلم من طرف البنك الفرنسي عند نهاية الدوام، كشفت عن وجود مبلغ 10 ملايين سنتيم من الأوراق النقدية المزورة، ما تطلب من مسؤولي بنك الجزائر سحب هذه الأموال المشتبه فيها، وإخطار مصالح الأمن. وقد طرح تكرار عمليات الحجز الدوري للأوراق النقدية المزورة على مستوى بنوك ولاية عنابة تساؤلات حول نجاعة التجهيزات المستعملة على مستوى البنوك، ما يتطلب تدخلا فوريا للوزارة الوصية ومحافظ بنك الجزائر من أجل فتح تحقيق عاجل وإعادة إخضاع جميع التجهيزات الإلكترونية إلى عملية تفتيش شاملة، مع سحب فوري للتجهيزات غير القادرة على كشف الأوراق النقدية المزورة.